



Submission from Canada
On paragraph 44 of the UNFF11 Resolution (UNFF Strategic Plan 2017-203)

Para 44 text from UNFF11 Resolution (E/CN.18/2015/L.2/Rev.1):

XIII. Follow-up to the eleventh session of the Forum
44. Decides

Canada's submission is centred on the catalytic convening role that the UNFF and its associated Secretariat play in bringing members of the global forest policy community together for discussions on sustainable forest management and its implementation, and we recommend that any future actions be formulated with this catalytic convening role in mind.

This submission also includes examples and suggestions of how actions identified in the Resolution could be implemented and/or best practices from which the Secretariat can draw in further developing implementation plans.

Within that context, at this time, Canada remains firm that any future actions should not invoke new funds and instead be funded from re-prioritizing existing budget.

Definition of “Strategy”

Canada recommends clearly defining what is meant by “strategy” at the outset of the UNFF Strategic Plan.

Possible definitions of “strategy” include:

A commitment to a set of coherent, mutually reinforcing policies or behaviors aimed at achieving a specific goal. Good strategies promote alignment among diverse groups within an organization; clarify objectives and priorities, and help focus efforts

around them (excerpted from the *Harvard Business Review*, June 2015).

An approach for solving a problem; a plan for ordering methods so that a goal is reached.

“Mission and Vision”

Canada recommends adhering to the several basic principles while developing a “mission and vision



**Soumission du Canada
concernant le paragraphe 44 de la résolution du FNUF11
(Plan stratégique du FNUF 2017-2030)**

XIII. Suivi à la onzième session du Forum

44. Conclut que le Forum devrait considérer les propositions sur les sujets suivants :

Texte du paragr. 44 de la résolution du FNUF11 (E/CN.18/2015/L.2/Rev.1) :

La soumission du Canada est centrée sur le rôle de rassembleur et de catalyseur que jouent le FNUF et son Secrétariat associé en rassemblant les membres de la communauté mondiale des politiques forestières pour discuter de la gestion durable des forêts (GDF) et de sa mise en œuvre, et nous recommandons que toutes actions futures soient formulées en gardant à l'esprit ce rôle de rassembleur et de catalyseur.

Cette soumission inclut aussi des exemples et des suggestions concernant la manière dont les actions définies dans la Résolution pourraient être mises en œuvre, et concernant les pratiques exemplaires desquelles le Secrétariat peut tirer profit pour l'aider à élaborer les plans de mise en œuvre.

Dans ce contexte, et à l'heure actuelle, le Canada croit fermement que toutes actions futures ne devraient faire appel à aucuns nouveaux fonds et qu'elles devraient plutôt être financées en redéfinissant les priorités du budget existant.

Définition de « stratégie »

Le Canada recommande de définir clairement ce qu'on entend par « stratégie » dès le début du Plan stratégique du FNUF.

Voici des exemples de la définition de « stratégie » :

Engagement envers un ensemble de politiques ou de comportements cohérents et mutuellement consolidants visant à atteindre un but précis. Les bonnes stratégies font valoir l'alignement entre les divers groupes d'une organisation; elles aident à clarifier les objectifs et les priorités et à concentrer les efforts sur ces derniers (extrait de *Harvard Business Review*, juin 2015).

Approche pour résoudre un problème; plan pour classer les méthodes afin d'atteindre un objectif.

« Mission et vision »

Le Canada recommande d'adhérer à plusieurs principes de base au moment d'élaborer une mission et une vision (section XI, paragr. 39) ainsi qu'une stratégie générale :

La mission et la vision doivent être pertinentes : elles doivent parler au nom des priorités du FNUF, les soutenir et les respecter (comme décrit dans la Résolution du FNUF) et doivent servir de cadre pour « améliorer la cohérence tout en orientant et en centrant le travail de l'International Arrangement on Forests (Entente internationale sur les forêts) et ses composantes » (section XI, paragr. 38).

Elles doivent avoir une incidence

Faire valoir une transparence accrue au Secrétariat du FNUF en ce qui a trait au processus décisionnel, aux priorités, au personnel et à ses fonctions ainsi qu'aux finances. Sur ce plan, toute stratégie de communication du Secrétariat ou du Plan stratégique devrait énoncer des objectifs, des mesures du succès et des publics cibles et encourager la production de rapports en langage clair.

(par rapport à la section II, paragr. 3d) En ce qui a trait à la promotion de l'élaboration de politiques internationales cohérentes et concertées concernant les enjeux liés à tous les types de forêts, et étant donné l'existence d'autres instruments tels que la CDB, la CITES et la CCNUCC (à titre d'exemples), mais qui focalisent uniquement sur certains éléments précis liés aux forêts (p. ex. la biodiversité, les échanges ou le climat), le FNUF pourrait jouer un rôle rassembleur en regroupant ces différentes perspectives et en examinant l'idée d'avoir une vision globale de la GDF, afin de comprendre comment il serait possible de mieux aligner chacune des parties les plus pertinentes aux forêts. Il faudrait également s'assurer que les politiques élaborées dans chaque créneau individuel sont cohérentes et contribuent à la GDF.

(par rapport à la section X) Les ODD sont le principal instrument politique sur lequel de nombreuses organisations et agences forestières cherchent à s'aligner. Le Secrétariat et le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) pourraient coordonner un forum (virtuel ou autres) pour faciliter le dialogue entre ces organisations et agences afin d'assurer une approche alignée sur les ODD.

- À l'interne, le FNUF devrait examiner les ODD et rendre compte des liens particuliers entre ces derniers et les priorités qu'il a établies pour lui-même au FNUF11.
- Le FNUF devrait également s'accorder aux progrès du développement quant au suivi et à l'examen des ODD et, une fois que ces processus sont élaborés minutieusement, examiner des moyens de fournir des suggestions utiles dans le cadre du Forum politique de haut niveau, notamment par l'entremise du Rapport

telles que la désignation d'une liaison précise pour chaque organisation au sein du Secrétariat afin de faciliter cet engagement.

Concernant les programmes de travail quadriennaux, nous recommandons que ceux-ci aient des objectifs clairs et articulés, qu'ils comportent des livrables concrets, tout en incluant un certain degré de flexibilité pour permettre de s'adapter aux futurs contextes mondiaux et aux besoins changeants au fur et à mesure qu'ils se présentent, ce qui permettra de s'assurer que les rencontres seront thématiques, pertinentes et dignes d'intérêt.

Nous recommandons aussi que ces programmes de travail pluriannuels incluent l'option d'explorer non seulement les différentes structures et modalités de travail concerté, telles qu'un groupe du type « les amis du bureau » qui serait désigné pour examiner en détail un sujet d'intérêt particulier ou urgent, mais aussi différentes options de travail concerté, par exemple les conférences virtuelles (Web ou vidéo), qui sont flexibles et inclusives et facilitent le partage d'idées et d'information.

6 janvier 2016
NRCan-CFS-PEIB-IAD/mc
Ottawa, Ontario, Canada